

PAU BCA 64



TOURNOI DOUBLETTE SCRATCH / HANDICAP DU 27_04_2018 AU 29_04_2018

qui se déroulera au New Bowling des Pyrénées

222, Avenue Jean-Mermoz 64 000 PAU

REGLEMENT

Organisé par le PAU BCA 64, ce tournoi homologué est ouvert aux joueurs et joueuses en règle avec la F.F.B.S.Q.

Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site officiel de la Fédération au premier jour du tournoi.

Le calcul de l'handicap sera de 70% de la différence à 220 et limité à 80.

Les dames auront 8 quilles de bonus par ligne tout au long du tournoi concernant uniquement le classement scratch.

L'arbitre tranchera tout litige. En cas d'absence de celui-ci, le président du club, directeur de la compétition, fera appliquer le règlement.

ELIMINATOIRES

Le tirage des pistes sera fait par l'arbitre avant la compétition.

Chaque équipe effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite après la 1^{ère} série.

FINALES

La finale scratch sera disputée par les 10 meilleures doublettes du classement scratch sur les 8 lignes de qualifications.

La finale handicap sera disputée par les 10 meilleures doublettes handicap non qualifiées pour la finale scratch.

Les deux finales se disputeront selon la formule Petersen sur neuf matchs sans conserver les scores des qualifications.

La bonification sera de 60 quilles par match gagné et de 30 quilles par match nul.

TRAITEMENT DES EGALITES

En cas d'égalité dans le classement scratch, les équipes seront départagées par la meilleure dernière ligne scratch ou l'avant dernière en cas de nouvelle égalité et ainsi de suite.

En cas d'égalité dans le classement handicap, les équipes seront départagées par le plus petit handicap de la dernière ligne.

HORAIRES

ELIMINATOIRES :

Vendredi	à 19H00
Samedi	à 9H00
Samedi	à 13H30 réservé aux joueurs les plus éloignés
Samedi	à 18H00 réservé aux joueurs les plus éloignés

Suivant le nombre de doublettes inscrites, un tour supplémentaire pourra être ouvert le jeudi soir à 19H00.

Reconditionnement des pistes après chaque tour (environ 1h00)

FINALE HANDICAP :

Dimanche de 8H30 à 13H00 Remise des prix vers 13H15

Reconditionnement des pistes après la finale handicap (environ 1h00)

FINALE SCRATCH :

Dimanche de 14H00 à 18H30 Remise des prix vers 18H45

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont fixés à 60 euros par joueur

Pour les engagements s'adresser à

Directeur du tournoi : Mr Braga Serge

1, chemin pescadou

Batiment A01

64 121 Serres-Castet

Tel : 06.84.64.81.04

E-mail : braga-serge@bbox.fr

BUDGET PREVISIONNEL

CALCUL SUR LA BASE DE 40 DOUBLETES

RECETTES				DEPENSES			
Engagements	60,00 €	80	4 800,00 €	Frais de partie qualification	640	3,20 €	2 048,00 €
Sponsor Bowling			1 000,00 €	Frais de partie finale	360	3,20 €	1 152,00 €
				Frais d'arbitrage 2x60€ + 1x25€	1	145,00 €	145,00 €
				Organisation	80	5,00 €	400,00 €
				Indemnités			2 055,00 €
Total			5 800,00 €	Total			5 800,00 €

INDEMINITES

Scratch	
1er	250 €
2ème	210 €
3ème	170 €
4ème	140 €
5ème	130 €
6ème	110 €
7ème	96 €
8ème	96 €
9ème	86 €
10ème	82 €
TOTAL	1 370 €

Handicap	
1er	125 €
2ème	105 €
3ème	85 €
4ème	70 €
5ème	65 €
6ème	55 €
7ème	48 €
8ème	48 €
9ème	43 €
10ème	41 €
TOTAL	685 €

Toute inscription qui ne sera pas confirmée dans les 15 jours par un chèque à l'ordre du **PAU BCA 64** ne sera pas prise en considération.
Pour tout forfait intervenant dans les quinze jours avant le tournoi le montant des engagements reste dû à l'organisateur.

RESTAURATION

Lors du tournoi, possibilité de repas au restaurant << La quille >> du New Bowling Des Pyrénées.

Pour les réservations appeler le 05.59.68.01.34